Championnat de France des Clubs 10 M 2015 / 2016

FICHE ENGAGEMENT ADULTES

igue : NOMS N° Tireur n°1	COI Licence		Asso:							
NOMS N°			PE							
			PE							
	Licence	Nom-Prénom		COMPOSTION DE L'ÉQUIPE						
Tireur n°1			Catégorie (**)	H-N E-S-J *	ET*	Ordre de passage				
Tireur n°2										
Tireur n°3										
Tireur n°4										
Tireur n°5										
Remplaçant										
Remplaçant										
Haut-Niveau : E=Elite, S=Senior, J= ET=Etranger, 1 seul étranger licenc) Un Jeune ou une Dame obligatoire	ié à la FFTir possible.		tes Haut niveau maximui	m.						
	C	APITAINE DE L'ÉQUIPE								
OM/PRÉNOM :										
el:	E-m@il	:								
IVEAU DE DIPLÔME :										

Extrait Règlement CDFC 10 M ADULTES 2015/2016 (§ 1.1. & § 1.2.) :

Date et signature :

Chaque club a la possibilité de faire entrer un seul remplaçant à n'importe quel moment du match de qualification. L'entrée du remplaçant ne doit pas avoir pour effet de changer les règles de composition (jeunes, féminines, haut niveau). Un seul remplacement est autorisé. Si le tireur remplacé est aux essais, le remplaçant continue les essais, dans le cas contraire il commence sans essai et continue le match du tireur remplacé.

En aucun cas, une équipe non complète, c'est à dire non composée de 5 tireurs, ne peut participer à un échelon qualificatif ou à la finale nationale.